



Le lundi 3 novembre 2014

Rapport du maire sur la situation financière de Saguenay

SAGUENAY
CONSTRUIT L'AVENIR

LOI DES CITÉS ET VILLES

L'article 474.1 de la Loi des cités et villes exige que le maire fasse rapport de la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil municipal et cela, au moins quatre (4) semaines avant que le budget ne soit déposé pour approbation. La loi stipule également que le maire doit traiter de divers éléments touchant les exercices passés et en cours et donner les grandes orientations du budget à venir. C'est donc dans le cadre de cette loi que je vous sou mets ce rapport sur la situation financière de la Ville de Saguenay pour l'exercice financier 2014.

RETOUR SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'ANNÉE 2013

L'exercice terminé le 31 décembre 2013 s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de **5,4 millions de dollars**. Les revenus de fonctionnement se sont élevés à **315,8 millions de dollars**.

LE RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT ET DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Le *Rapport de l'auditeur indépendant* et le *Rapport du vérificateur général* sur les états financiers consolidés 2013 faisaient état, dans les deux cas, qu'à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », ces derniers donnaient une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2013, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

N.B. Certains aspects du nouveau chapitre SP 3410 « Paiements de transfert » font l'objet d'interprétations diverses au sein de la profession comptable dont entre autres, les critères de constatation desdits paiements de transfert, d'où les opinions avec réserve. Des recommandations du conseil sur la comptabilité dans le secteur public sont attendues au cours de l'exercice 2014.

LE PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2014 – 2015 – 2016

Le plan triennal adopté le 30 décembre 2013 prévoyait des dépenses totales de **109,6 millions de dollars** dont **38,8 millions** pour 2014, duquel montant **35,5 millions** étaient à la charge des contribuables.

Quant aux deux exercices qui suivent, ils feront ultérieurement l'objet de révision pour tenir compte à la fois des contraintes du moment et de l'évolution de la situation. C'est pourquoi la liste des projets à être réalisés en 2015 sera sans doute différente dans le prochain programme par rapport à ce qui était prévu en 2014.

LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2014 EN COURS

À titre d'information, mentionnons que le budget non consolidé adopté pour l'exercice 2014 prévoyait des revenus de **292 millions de dollars**.

De façon prudente, en supposant qu'aucun événement majeur et imprévisible ne survienne d'ici le 31 décembre prochain, nous croyons que l'équilibre budgétaire sera atteint.

L'ENDETTEMENT NET À LONG TERME

L'endettement net non consolidé de la Ville de Saguenay était de **335 millions de dollars** le 31 décembre 2013.

LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Sur une base annuelle, le maire reçoit une rémunération totale de **138 666 \$** en plus d'une allocation de dépenses non imposable fixée par la loi à **15 787 \$**. Quant aux conseillers, ils reçoivent une rémunération de base de **29 362 \$** plus une allocation de dépenses maximum non imposable de **15 787 \$**. À ces sommes s'ajoutent, pour certains postes, les montants suivants :

- **15 285 \$** pour la vice-présidence du comité exécutif;
- **12 227 \$** pour les membres du comité exécutif;
- **12 227 \$** pour la présidence des conseils d'arrondissement;
- **3 053 \$** pour la présidence des commissions.

LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS

Comme le prévoit la loi, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de **25 000 \$** ainsi que de tous les contrats comportant une dépense de plus de **2 000 \$** conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse **25 000 \$** est déposée avec ce rapport. Cette liste est également disponible au Service des affaires juridiques et du greffe sur demande.

LES POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2014

L'année 2014 restera une année marquante puisqu'elle correspond à la concrétisation de plusieurs grands projets.

Dans l'arrondissement de **Chicoutimi**, l'année a débuté avec la réouverture du pont Dubuc, lequel avait dû être fermé en décembre; cette situation nous a permis de tester avec succès notre plan de mesures d'urgence. Entre autres réalisations, la livraison à 90 % de la place du Citoyen, du centre multisport Nazaire-Girard de Laterrière, de l'aréna du Plateau de Chicoutimi secteur nord, du parc de la Rivière-du-Moulin, de même que du tout nouveau poste de police de quartier du centre-ville dont l'ouverture aura lieu d'ici quelques jours. Ajoutons le début des travaux des Milles-lieux de la Colline, les travaux de rénovation du Centre Georges-Vézina, l'implantation d'Hemma-Québec et la réalisation future de la coopérative d'habitation l'Espérance.

Dans le secteur **Jonquière**, la bibliothèque a ouvert ses portes en début d'année et les statistiques reçues jusqu'ici démontrent un engouement exceptionnel avec une augmentation fulgurante de plus de 200 % de l'utilisation. Des travaux privés à Kénogami, sur le terrain laissé vacant à la suite des grandes rénovations, ont aussi donné naissance à plusieurs nouveaux commerces. Citons aussi l'implantation de NORDIA et la construction de l'édifice de Revenu Québec.

À **La Baie**, la saison des bateaux de croisières a connu un record avec la venue de 35 navires et de plus de 50 000 passagers et membres d'équipage. Rappelons que, grâce à son accueil légendaire, le port d'escale de La Baie a remporté le prix du meilleur accueil au monde en 2010, 2012 et 2013, sans compter que nous avons reçu cette année le 150 000^e passager à avoir foulé le sol saguenéen. Enfin, soulignons la volonté de Saguenay de prendre en charge les activités de la pêche blanche sur son territoire.

Par ailleurs, comme vous avez pu le constater à différents endroits, la Ville de Saguenay était et est toujours un vaste chantier routier. Tant à Chicoutimi qu'à La Baie et Jonquière, les équipes travaillent d'arrache-pied pour améliorer nos routes. Cette année seulement, ce sont près de 10 millions de dollars qui auront été investis en travaux divers.

Soulignons aussi qu'à l'initiative de Promotion Saguenay, un colloque sur les mines se tiendra à Saguenay d'ici quelques jours. Ce sera l'occasion d'évaluer les perspectives d'avenir dans ce domaine en présence de plusieurs entreprises minières internationales et de faire le point sur le Plan Nord avec les autorités gouvernementales.

**ON PEUT SE PROCURER DES COPIES
DE CE DOCUMENT EN CONTACTANT :**

**LE SERVICE DES COMMUNICATIONS ET
DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS**

**201, rue Racine Est, C.P. 8060
Chicoutimi G7H 5B8
418 698-3350
communications@ville.saguenay.qc.ca**

OU

LE CABINET DU MAIRE

**201, rue Racine Est, C.P. 8060
Chicoutimi G7H 5B8
418 698-3330**